



## Communiqué de Presse le 27 Septembre 2010

### **LE PROJET D'HELISTATION A MONISTROL, UNE MENACE POUR LA HAUTE VALLEE DE LA LOIRE**

Le projet d'implantation d'une hélisation privée sur la zone de la Borie à Monistrol sur Loire, porté par un chef d'entreprise Monsieur Janisset n'est pas acceptable.

Après plusieurs mois de discussions et de manifestations, sous la pression constante du collectif de riverains et d'associations militantes (dont AVENIR des gorges de la Loire), le Maire de Monistrol, Monsieur Valour, a finalement changé de position et a demandé l'abandon du projet à Monsieur Janisset.

C'est une décision qui va dans le bon sens, mais dans l'attente des résultats de l'étude de bruit mené par les services de la Préfecture et avant que le Préfet ne se prononce sur l'autorisation de mise en fonction ou non d'une telle hélisation, SOS LOIRE VIVANTE se prononce contre tout projet d'hélisation visant un intérêt purement individuel et mettant en danger le fleuve Loire et sa biodiversité.

Outre le fait que le dossier de demande d'autorisation déposé par Monsieur Janisset comporte de nombreuses erreurs, des imprécisions, des manques et des négligences inacceptables, le projet économique lié à l'hélisation n'est pas décrit et la vocation du centre d'affaires n'est pas précisée. Depuis quand fait on du développement économique et de la création d'emplois avec des hélicoptères ?

De plus, il est à craindre qu'une vocation plutôt touristique des vols en hélicoptère voie le jour rapidement, comme le laisse entrevoir l'autorisation de baptêmes de l'air.

Or ce qui fait la beauté et l'attrait du secteur, c'est son fleuve majestueux, la Loire, dernier fleuve sauvage d'Europe prenant sa source à quelques dizaines de kilomètres de Monistrol à vol d'oiseau.

La Loire sera mise en danger non seulement par les vols touristiques, mais aussi par l'activité quotidienne de l'hélisation dont l'implantation est en bordure immédiate du fleuve, à moins de 2000m de la zone de classement européen Natura 2000 Directive oiseaux.

Ce projet, générant des nuisances sonores et une pollution importantes, portera atteinte à :

- la qualité de vie des riverains et des visiteurs
- la faune des gorges de la Loire (non seulement les oiseaux mais aussi tous les animaux y habitant ou y migrant)
- à l'image de la vallée de la Loire et de sa source

Ces conséquences néfastes pour l'environnement liées aux vols en hélicoptère, risquent d'être aggravés sur le court terme, pour plusieurs raisons :

- le potentiel du nombre de vol d'une telle hélisation est très important et il peut être modifié sur simple autorisation écrite,
- l'impossibilité de contrôler le nombre de vols car il n'existe aucune instance ayant cette vocation,
- l'impossibilité de contrôler les zones survolées car les hélicoptères n'ont pas de plans de vols à respecter

SOS Loire Vivante, soutenu par des dizaines d'associations, des centaines de collectivités et des milliers de citoyens, est à l'initiative d'une procédure de classement de la Loire en zone Biosphère auprès de l'UNESCO. Ce projet d'hélisation n'est donc ni compatible, ni souhaitable.

SOS Loire Vivante n'est évidemment pas contre le développement économique mais s'oppose à ce projet allant à l'encontre de l'intérêt général et menaçant l'environnement.

Oui à la sauvegarde de la biodiversité et de la qualité de vie des gorges de Loire, Oui au développement économique raisonné et durable, Oui aux transports publics (TGV jusqu'à Firminy et plus de TER), Non à une hélisation privée !

#### **Contacts presse :**

Roberto EPPLE 06 08 62 12 67  
Président de SOS Loire Vivante – ERN France  
[roberto.epple@ern.org](mailto:roberto.epple@ern.org)

Simon BURNER 06 78 42 12 42  
Président de AVENIR des gorges de la Loire  
[avenirdgl@wanadoo.fr](mailto:avenirdgl@wanadoo.fr)